



RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2022

Foyer d'Accueil d'Urgence ados

22 chemin du Bas Poirier 69210 Lentilly

04 37 20 10 82

Directrice : Myriam Delay

Cheffe de service : Frédérique GUERET

Association ACOLEA

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna Sauri-Lopez

FAU Lentilly
22 chemin du bas poirier - 69 210 LENTILLY

1. Activité et personnel

1.1. Activité

Les professionnels :

Le foyer d'Accueil d'Urgence ados de Lentilly a de nouveau été traversé par des mouvements en profondeur.

Ainsi, ne restent que trois salariés sur le dernier trimestre 2022 sur les 9 personnels éducatifs en CDI début 2022, un surveillant passé à temps partiel, une maîtresse de maison passée sur une fonction de ME, en démarche de VAE, et une salariée faisant fonction de ME, issue de l'éducation nationale.

En effet, en l'absence de candidature de personnes diplômées, le recrutement se base sur des candidats ayant des expériences minimales dans l'éducatif, l'animation, le soin, l'insertion ainsi qu'une capacité énoncée à faire face à notre public et à adopter une posture apprenante. Cela implique une disponibilité, une supervision, un contrôle des actions au quotidien et du suivi des jeunes, ainsi qu'une mobilisation sur le terrain, de la part de la Cheffe de Service.

Mais cela ne suffit pas à garantir la fiabilité individuelle, ni la capacité de résistance face aux attaques des enfants accueillis.

Nous avons donc dû nous séparer de 2 personnes, 2 autres personnes ont démissionné et 3 salariés ont été en accident de travail de longue durée et ne reviendront pas travailler car en inaptitude.

Nous avons donc dû continuer à faire intervenir de nombreux intérimaires avec l'agence renforts service. Si certains donnaient satisfaction en se conformant aux attentes, présentées par la CDS à leur première intervention, d'autres se sont révélés totalement dysfonctionnels, avec des conséquences en terme de sécurité physique et/ou psychique des mineurs accueillis. Nous avons donc dû, là aussi, stopper la collaboration devant le déni des dirigeants de cette société de la réalité et gravité des faits énoncés.

Les quelques personnes fiables et mobilisées sur le terrain se retrouvent en situation d'assumer la plupart des actes et suivis éducatifs, ce qui vient alourdir la charge de travail et émotionnelle.

Les jeunes :

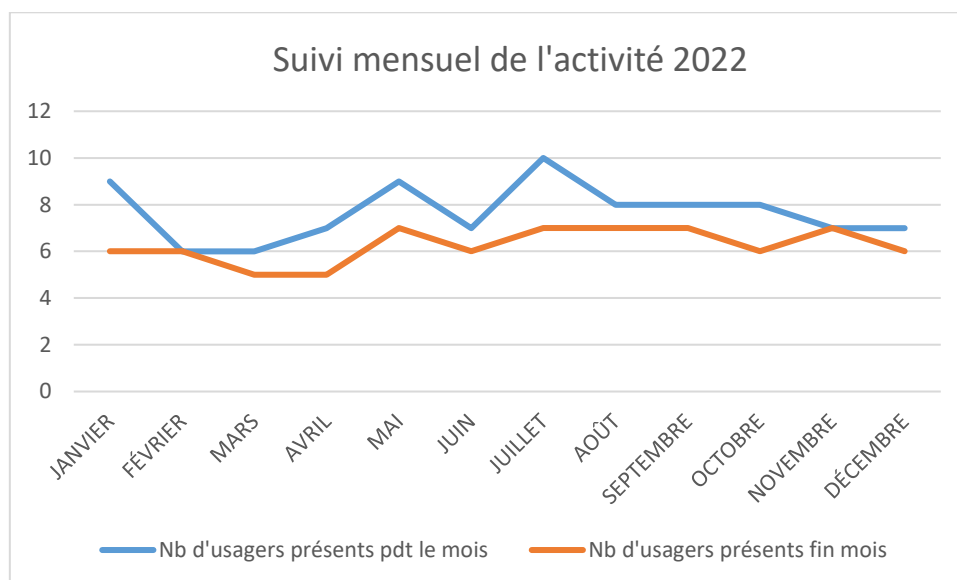
Les 26 jeunes passés par le FAUa quittent le foyer dans des délais très divers. Il est probable que le nombre d'accueillis tout au long de l'année, en baisse, soit dû à l'allongement de la durée de séjours.

L'année 2022 a débuté avec deux jeunes accueillis depuis 6 mois et qui ne sont partis que 6 mois plus tard, après avoir vécu un an avec nous. Un de ces jeunes, M.D., relevant du handicap, violent, a agressé un certain nombre des éducatrices et a nécessité de renforcer les temps de prise en charge, bénéficiant d'une prise en charge partagée.

Le médico-social s'est petit à petit désengagé de la PEC et la mère a fini par limiter à une journée sur 3 week-end son accueil. Nous nous sommes donc retrouvés à le prendre en charge 24h/24, 7jrs/7.

D'autre part, ce jeune, en rupture d'établissement pour agression, avait subi un viol dans cet établissement, ce qui ne nous a pas été communiqué et que nous avons appris lorsqu'il a été convoqué pour ces faits. Il est très probable que nous aurions traité ce jeune autrement que comme agresseur potentiel.

Cependant, M. D. a bénéficié d'une grande bienveillance et patience et il s'est senti en confiance malgré l'absence de propositions, d'accompagnement pour le médico-social et d'orientation pour l'ASE.



1.2. Personnel

Effectifs au 31/12

	Effectifs autorisés	Postes vacants au 31/12	Nombre de CDD sur l'ensemble de l'année
DIRECTION	1 ETP		
ADMINISTRATION	0.5 ETP		
EDUCATIF	9.90 ETP	0.5	5
SOIN	0.5 ETP		
ENTRETIEN/HEBERGEMENT	1 ETP		
	12.9 ETP		

CDI 2022 :

- 2 licenciements
- 2 démissions
- 2 personnes en accident de travail (2 ans / 8 mois)

CDD :

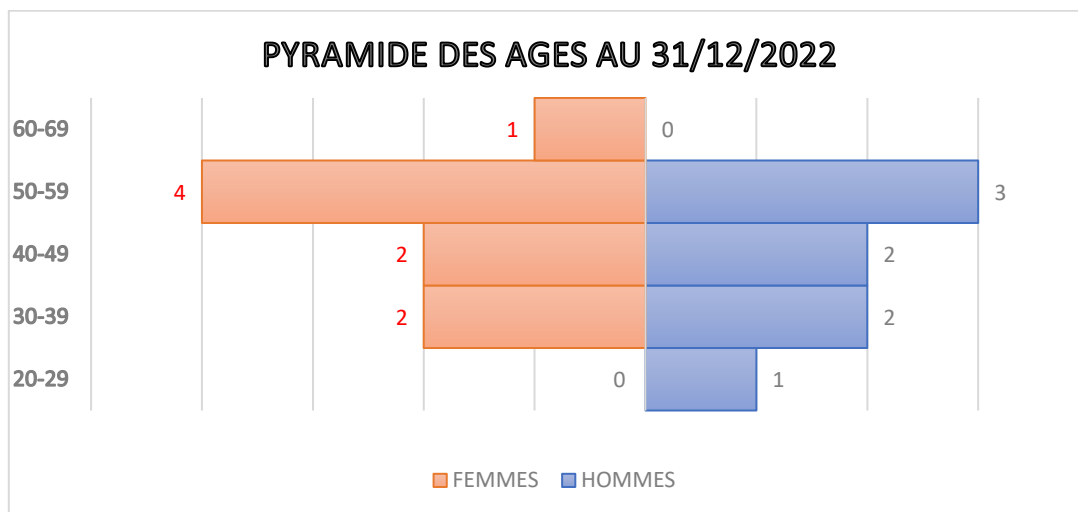
- 5 personnes en CDD
- dont un salarié en contrat professionnel d'Educateur Spécialisé 3^o année est arrivé en septembre mais en difficulté avec le public

Stagiaires :

- une Educatrice Spécialisée en 2^o année, elle a souhaité continuer au FAUa pour son stage de 3^o année
- une stagiaire psychologue en 1^o année.

Arrêts de travail :

- 1744 jours d'arrêts
 - o 526 jours de maladie
 - o 1026 jours d'AT
 - o 65 jours d'arrêt COVID
 - o 127 jours de congés maternité/congé parental



Analyse de la pratique

13 séances d'APP avec la participation de toute l'équipe éducative et surveillants de nuit.

Formation Professionnelle

FORMATIONS REALISEES EN 2022		
INTITULE (Diplômant ou non) et nombre de jours	Nombre de bénéficiaires	Formation Interne / Externe (préciser l'organisme)
Formation de sensibilisation à la prévention de la prostitution	3	Association le Nid
Formation sur les comportements violents	3	
Formation ESOPPE	2	interne
SSI	3	
Logiciel de gestion des situations des usagers NEMO	6	Troizaire
Co-développement	CDS	Intra associatif avec un intervenant extérieur

2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

2.1 Faits marquants

Des travaux ont été réalisés sur l'été pour rafraîchir les murs et sols des chambres, réaménager l'espace de vie et créer un bureau éducateur. Ce moment a été quelque peu compliqué à gérer pour la vie quotidienne mais l'équipe a rapidement pu constater les bénéfices, pratiques et éducatifs : le bureau éducatif est désormais attenant au lieu de vie des jeunes.

Il est à noter un 4^o passage sur le FAUa pour un jeune de 16 ans, S.M., après un passage sur le foyer de L'Oriel, où il a agressé un éducateur, et un départ sur Depagneux après Lentilly.

Ce jeune a fini par agresser la CDS, sans suite immédiate, puis a été orienté et est finalement parti en CER, après un bon nombre de faits de violence sur les adultes.

La question du traitement de faits de violence est souvent au cœur de nos questionnements.

Pour sécuriser les équipes, nous sommes obligés de renforcer avec des interventions d'intérimaires, ce qui a un coût indéniable.

Un autre des jeunes est arrivé pour un deuxième passage, exclu de l'établissement sur lequel il avait été orienté pour des faits d'agression sur le directeur.

Ici, il y avait eu un certain nombre de plainte, il avait alors à peine 14 ans, pour des vols, dégradations, violences (cf RA 2021).

Lors de son deuxième séjour, nous avons découvert un autre jeune, plus accessible. Les 5 mois de PEC, délai pourtant assez long, a permis à ce jeune de se penser différemment. Nous pouvons donc dire qu'un retour sur un foyer d'urgence ne peut pas être considéré d'emblée comme voué à l'échec et que le travail d'évaluation des besoins a pu être réalisé lors de ce passage.

Caractéristiques des usagers admis dans l'année

Age des usagers admis	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
10 - 14 ans	2	4	1	200%
14 - 16 ans	9	11	13	0%
16 - 18 ans	8	14	15	-33%
18 - 21 ans	0		1	-100%
TOTAL DES ADMISSIONS	19	29	30	-13%

- 7 entrés en 2021
19 seulement ont été accueillis en 2022, chiffre en nette baisse due à la durée d'accueil trop longue.

2.2 Actions éducatives collectives ou partenariats

Les mouvements RH ne permettent pas de stabiliser un fonctionnement mais un programme d'activités collectives hebdomadaires et un agenda individuel pour chaque jeune ont été formalisés, ce qui est déjà un progrès très mobilisateur.

La semaine est dédiée aux activités obligatoires, qui demandent une énergie et une perpétuelle adaptation de la part de l'équipe. Quelques activités sont instaurées : salle de sport, sport dans l'établissement (salle aménagée, matériel de boxe, ping-pong, gymnastique...), piscine...

Une salle « pédagogique » est en cours d'aménagement.

Un art thérapeute ayant intégré l'équipe, des ateliers sont mis en place et aide à l'évaluation des jeunes.

Des contacts ont été établis auprès d'une association pour un projet autour des addictions.

2.3 Expression et participation des usagers

Une réunion jeunes est inscrite au programme chaque semaine. Elles sont animées par les éducateurs, en présence de la CDS si nécessaire.

Il arrive régulièrement qu'elles ne se fassent pas lorsque les conditions ne s'y prêtent pas et que cela peut rajouter des tensions. Mais elles sont appréciées lorsqu'elles se tiennent.

Un groupe de parole est animé par la psychologue toutes les semaines.

Nous avons pu constater que, lors d'événements indésirables, les jeunes étaient capables de solliciter un espace de parole avec la CDS pour y exprimer leurs craintes et/ou besoins. Ils le font de façon détournée, par le biais de passages à l'acte nécessitant d'être repris ou par des alertes auprès d'éducateurs fiables.

2.4 Incidents et actions de prévention et gestion des risques

Un peu plus de 35 incidents ont été transmis aux services ASE des MDR concernées, impliquant parfois plusieurs jeunes, ou plusieurs actes (vols, dégradations, violence, verbale ou physique...).

- Une vingtaine a été transmise à la cellule de la DEF concernée,
- Une quinzaine a donné lieu à un dépôt de plainte pour atteinte aux personnes ou aux biens.
- Seulement 3 incidents correspondent à des dégradations
- Trois des plaintes concernent la personne de la CDS, dont une pour dégradations de son véhicule.
- Une quinzaine de ces incidents sont dus aux passages à l'acte d'un jeune en situation de handicap, resté un an au FAUa et agressant les femmes et jeunes filles
- Certains ont été dus à certaines postures non-professionnelles de la part de salariés, ne faisant plus partie de l'institution.

Deux cellules de veille ont été mises en place.

Des réponses et accompagnements adaptés sont à chaque fois proposés aux jeunes ou salariés victimes.

Les incidents se font plus rares depuis le nouvel aménagement : en effet le bureau des éducateurs donne directement sur la salle commune des jeunes et l'espace administratif est moins accessible.

2.5 Démarche qualité

Avancée de la démarche

Date d'autorisation	
1 ^{ère} évaluation externe	2023
2 ^{ème} évaluation interne	
2 ^{ème} évaluation externe	

3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties

3.1 Admissions

Caractéristiques des usagers admis dans l'année

Sur les 26 entrées

- 2 jeunes ont été accueillis en 2 temps (ce qui fait 24 jeunes accueillis)
- 5 étaient déjà passés par le foyer de Lentilly, dont 3 sur l'exercice 2022,
- 1 pour la 4^o fois, 1 à quelques jours d'intervalle, 6 ont fait 2 ou 3 établissements du DAU (Depagneux, L'Oriel).

11 des jeunes placés (et restés plus de deux semaines) au civil ont également des mesures au pénal et des comportements à risques, complexifiant la prise en charge quotidienne et exposant les usagers non concernés à l'arrivée, à certaines influences.

Cela surajoute d'autant le nombre d'entretiens éducatifs avec l'ASE ou la PJJ pour lesquels nous devons assurer le transport.

Origine géographique

11 jeunes sont issus du territoire de Villefranche.

Certains ont pu être en « embrouille » ensemble, soit en complicité, soit en adversité, ce qui donne lieu à des situations inconfortables (une jeune fille agressée par un jeune à accueillir par ex.) qui exigent des adaptations, qui ne sont pas toujours possibles au regard des places disponibles.

Il leur est difficile de « couper » avec leur environnement et les comportements à risques qui y sont liés.

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1	N-2
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	0	0%		2
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	0	0%		1
Territoire MDM St Fons Vénissieux	0	0%		1
Rhône T1 Beaujolais	11	42%	12	12
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	7	27%	4	6
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	4	15%	5	4
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	1	4%	2	
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	1	10
PJJ STEM0 Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	1	4%		
PJJ STEM0 Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	1	4%	3	
PJJ STEM0 Bourg En Bresse	1	4%		
Métropole Méomie	0	0%	2	
TOTAL	26		29	

Scolarité / Formation professionnelle

A leur arrivée, 16 jeunes étaient déscolarisés. Sur les 10 scolarisés, seuls 5 le sont restés.
 3 des jeunes en scolarité adaptée ont été, au fur et à mesure, allégés de leur temps scolaire.
 Le médico-social a beaucoup de mal à maintenir les scolarités : éloignement, désengagement quand les jeunes sont trop agités, ce qui implique que nous nous retrouvons avec des prises en charge quotidiennes de plus en plus lourdes.

Nous essayons de penser des outils d'évaluation, des activités pédagogiques, qui leur permettent de se valoriser, de ne pas désapprendre, mais cela reste inabouti.

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION/ Ensemble des demandes	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%		
Maternelle - Primaire - Collège	6	23%	4	
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%		
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	3	12%	1	
SEGPA Collège	0	0%		
IME - IMPRO	1	4%	1	
Lycée - Lycée prof	1	4%	4	3
Université	0	0%		
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%		
Apprentissage	0	0%	2	1
Salarié	0	0%		
Déscolarisation	16	58%	16	25
Autres	0	0%	1	1
Cepaj	0	0%		
En recherche d'emploi	0	0%		
TOTAL	26		29	30

3.2 Usagers suivis dans l'année

3.2.1. Accompagnement - indicateurs de population

Ce sont 26 jeunes qui ont été accompagnés dans l'année 2022 par l'équipe du FAU de Lentilly.

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1
Rhône T1 Beaujolais	12	46%	17
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	6	23%	3
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	4	15%	6
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	1	4%	2
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	1
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	1	4%	
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	1	4%	3
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	
PJJ STEMO Bourg En Bresse	1	4%	1
Métropole Méomie	0	0%	2
TOTAL	26		35

3.2.2. Accompagnement – indicateurs des besoins

- *Scolarité ou formation*

TYPE DE SCOLARITE AU 31/12	Année N	% année N	N-1
Age pré-scolaire	0	0%	
Maternelle - Primaire - Collège	6	23%	3
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	2	8%	1
SEGPA Collège	0	0%	
IME - IMPRO	2	8%	1
Lycée - Lycée prof	0	0%	3
Université	0	0%	
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	
Apprentissage	1	4%	1
Salarié	0	0%	
Descolarisation	11	42%	21
Autres	3	12%	4
Cepaj	0	0%	1
En recherche d'emploi	1	4%	
TOTAL	26		35

- **Conduites à risque**

BESOINS - Conduites à risque	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers ayant commis des actes délinquants dans l'année	11	42%	20	12
Nombre d'usagers concernés par des conduites alimentaires à risque	4	15%	3	
Nombre d'usagers concernés par des addictions à des substances psychoactives	8	31%	11	
Nombre d'usagers concernés par une suspicion de prostitution	4	15%	5	3
Nombre d'usagers concernés par une sexualisation précoce ou des conduites sexuelles à risque	11	42%	8	3
Nombre d'usagers concernés par des comportements auto-agressifs	2	8%	3	4
Nombre d'usagers concernés par des comportements hétéro-agressifs	10	38%	15	10
Nombre d'usagers concernés par des fugues récurrentes	14	54%	21	19

Les professionnels sont très démunis face aux consommations souvent massives de nos jeunes. De plus, comme ils n'ont que peu de lien avec leurs pairs, ils sortent juste pour se fournir et reviennent consommer au foyer. Des partenariats sont pensés avec des services externes. La stabilisation de l'équipe devrait permettre de créer des partenariats qui pourraient au moins les soutenir dans leur approche.

Une utilisation prenant de plus en plus de place dans nos institutions reste à traiter : celle des écrans, mais surtout celle du téléphone portable et des réseaux sociaux. Ceux-ci peuvent être de nouvelles sources de « maltraitance » : entre usagers mais également l'empêchement de travailler la mise à distance des familles.

Les situations de risque de prostitution, filles et garçons, commencent également à prendre de l'ampleur. Nous sommes en alerte et des temps de réflexion-formation et des actions de prévention sont envisagées.

- **Droits de visite et d'hébergement**

Les VM ne sont jamais sous la responsabilité de l'établissement. Par contre, il nous est demandé d'en assurer les transports, allers ou retour ou allers/retours. Ceux-ci nous imposent des trajets pluri-hebdomadaires, monopolisant les éducateurs et les véhicules, au détriment parfois de l'accompagnement du groupe de jeunes.

BESOINS - Visites médiatisées et accompagnées	Année N	% année N	N-1
Nombre d'usagers concernés	6		6
<i>Dont visites assurées partiellement par l'établissement</i>	3		2
<i>Dont visites assurées totalement par l'établissement</i>	0		

- **Santé et soins médicaux**

L'accompagnement autour des besoins physiologiques et de santé est le plus important et immédiat. En effet, un bilan de santé est fait à l'arrivée, dans la mesure du possible, et les jeunes profitent souvent de ce moment pour exposer leurs points de douleurs, leurs besoins de prise en compte physiologiques (lunettes, semelles orthopédiques, pb d'ouïe, dentition...).

Les suivis CMP, nécessitent également une mobilisation importante.

BESOINS -Santé et soins médicaux	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers bénéficiant d'une notification MDPH ou en cours	7	27%	7	
Nombre d'usagers concernés par un suivi psychiatrique	10	38%	11	18
Nombre de RDV médicaux dans l'année ayant nécessité un accompagnement par un professionnel	79		74	
<i>Dont généralistes</i>	29		29	
<i>Dont spécialistes</i>	25		21	
<i>Dont psychologues</i>	25		24	
Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs hospitalisation(s) durant l'année	2	8%	3	2

3 jeunes, restés plus de 6 mois, présentent des troubles psychiques importants. Cela crée un décalage dans les PEC et il est compliqué de programmer des activités quotidiennes de façon adaptée à chacun, compte-tenu de leur présence permanente au foyer.

Certains présentent des troubles avérés mais non-diagnostiqués et donc ni pris en charge. Un lien est évident entre ces troubles et une utilisation importante de toxiques.

Dans le cadre des accueils de 3 mois ou plus, la psychologue a pu rencontrer tous les jeunes au moins sur 3 entretiens obligatoires.

- **Prises En Charge Partagées**

5 jeunes bénéficiaient d'une PEC partagée.

Pour 2 des jeunes ils sont restés 12 mois pour l'un et 11 mois pour l'autre.

Les 5 jeunes ont des suivis multiples (soins, PJJ, VM...) qui mobilisent énormément d'accompagnement physique.

A noter que les demandes de renforts éducatifs ont été acceptées.

Les rencontres dans le cadre de ces commissions sont très espacées. Entre les rencontres, il revient à l'établissement d'accueil de faire le lien entre les partenaires, au rythme des incidents générés par ces jeunes au profil très complexe. Des questions se posent alors sur le rôle de chacun dans le projet du jeune.

L'équipe, éprouvée, a parfois le sentiment de se retrouver seules face aux difficultés, avec un manque de lien, de propositions, voire une démission de la part des services de référence et scolaire.

Penser l'articulation de ces PECP reste nécessaire.

Evaluation annuelle des projets personnalisés

Etant données les missions de l'accueil d'urgence, il ne peut pas y avoir de projet personnalisé formalisé. En effet, les objectifs restent liés aux circonstances de l'arrivée et le temps de présence du jeune, envisagé ou effectif.

Cependant, la « flèche » du placement à 3 mois balise les étapes.

Les objectifs déterminés en équipe sont des objectifs de réassurance du jeune, d'évaluation de la situation, d'instauration d'une relation de confiance avec la famille et d'accompagnement vers un projet, engagés à partir d'une séparation bien vécue.

Ils ne peuvent pas rester les mêmes lorsque le jeune reste au-delà de 4 mois.

Nous constatons cependant l'affinement de nos critères, qui permet une meilleure perception de l'équipe des objectifs à retenir.

Evaluation annuelle des projets personnalisés	Année N	N-1	N-2
Peu ou pas de critères de réussite du PP satisfaits	2	6	1
Quelques critères minoritaires satisfaits	12	9	9
Critères globalement satisfaits	3	4	6
Ensemble des critères de réussite du PP satisfaits	0	1	2
Pas d'objectifs et de critères de réussite suffisamment identifiés dans le PP	9	15	12
TOTAL	26	35	30

3.3 Usagers sortis

3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie

Aucun des jeunes n'était inconnu des services au moment de l'accueil et tous bénéficiaient ou avaient bénéficié d'un suivi à un moment.

DUREE DES PRISES EN CHARGE A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Moins de 3 mois	11		22	26
4 à 12 mois	8		7	3
1 à 3 ans	1		1	
Plus de 3 ans	0			
Durée moyenne d'accompagnement à la sortie en années	0.30			

Sur les 26 jeunes accompagnés sur 2022.

6 n'étaient pas sortis au 31/12, dont 1 depuis plus de 7 mois, et un depuis 6 mois

4 sont restés moins d'un mois ;

4 sont arrivés sur un deuxième passage

2 sont arrivés d'une autre structure de l'urgence

1 JF est restée 3 mois sur les effectifs, en fugue, monopolisant une chambre ;

6 ont passé moins de deux semaines, une nuit ou bien ne sont jamais arrivés, **ce qui relativise la durée moyenne de placement à 2 mois ;**

3.3.3. Orientation à la sortie

HEBERGEMENT A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAEE	1	5%	7	5
Chez les parents avec SAEE	2	10%	2	
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%	3	1
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%		
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	2	
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%		
Hébergement de fortune ou à la rue (baraque, squat, caravane, péniche, etc.)	0	0%	2	
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	15	75%	8	16
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	1	5%		
En établissement pénitentiaire	0	0%		
Chez un assistant familial	0	0%	3	
En établissement médico-social (y compris handicap)	0	0%		
En établissement hospitalier	0	0%		
En internat scolaire	0	0%		
En hôtel	0	0%		
Autre	0	0%		5
Inconnu	2	10%	1	
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	0	0%		3
TOTAL	21		28	30

4. Locaux et moyens matériels

Meilleure maîtrise des espaces :

Les locaux et aménagements nouveaux, suite aux travaux de l'été 2022, ont permis d'installer un fonctionnement plus pragmatique et une ambiance plus sereine.

Les jeunes restent sous le regard des éducateurs, ce qui apporte une meilleure contenance.

Il y a eu beaucoup moins de dégradations sur les locaux. Les réparations sont rapides.

Les jeunes sont mobilisés sur l'entretien de leur chambre : tous les mercredis matin la Cheffe de Service en fait le tour, ce qui est visiblement important pour les jeunes.

Il y a eu l'achat de 3 vélos, jeux, Play station et matériel divers pour les ateliers. Il reste compliqué pour les adultes de rester vigilants au respect du matériel.

5. Perspectives 2023

Le travail de stabilisation de l'équipe reste l'action prioritaire, avec de nouveaux salariés fin 2022, non diplômés, semblant vouloir s'investir et se former.

L'axe formation est indispensable :

- Qualifiantes : un salarié devrait rentrer en formation d'Éducateur Spécialisé, une entre en VAE de Moniteur Educateur, les surveillants de nuit recevront la formation, comme le Maître de maison.
- Quotidienne : avec des temps de réunion autour de la protection de l'enfance, de la PJJ, des besoins de l'enfant (référentiel ESOPPE),
- Accompagnement du temps de travail autour de la cohésion d'équipe
- Formation interne (gestion des comportements violents, Protection de l'Enfance)
- Formation de sensibilisation à la prostitution (le nid), à la santé mentale, d'approche des addictions...

Une évaluation externe est prévue pour mai-juin 2023 et permettra de valider un fonctionnement très évolutif.

Une attention particulière est accordée à la mise en place des plannings individuels et collectifs des mineurs accueillis.

L'équipe a bien saisi la valeur de ces outils à mettre en place.

Cela est essentiel pour les jeunes :

- Les remobiliser, leur éviter de désapprendre,
- Evaluer leurs besoins
- Les renarcissiser
- Les mettre en mouvement vers un projet :